



ACD

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - Commerce des articles de sport



ACD
PAIE

■ Document mis à jour le 12 novembre 2025

Cette fiche vous accompagne dans la mise en place de la **CCN IDCC 1557 - Commerce des articles de sport**.

■ SOMMAIRE

MISE EN PLACE DE LA CCN COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT.....	3
Conventions collectives.....	3
Données conventionnelles.....	4
Spécificités liées aux contrats aidés.....	5
ÉLÉMENTS DU BRUT.....	6
Majorations salariales.....	6
- Majoration nuit, dimanche et férié.....	6
Garantie de rémunération.....	7
- Pour les contrats de professionnalisation.....	7
- Pour les salariés.....	7
CONGÉS CONVENTIONNELS.....	8
Congés d'ancienneté.....	8
Congés supplémentaires en cas de rappel d'un salarié en congés.....	9

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

MISE EN PLACE DE LA CCN COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

Le **paramétrage conventionnel** est essentiel pour déclencher des éléments conventionnels de façon automatisée sur le bulletin de salaire.

Conventions collectives

La **Convention collective** doit être indiquée depuis le menu **Entreprise** - Niveau **Etablissement**.

The screenshot shows a software interface with a top bar labeled '00030 - SPORT'. Below it, there's a sidebar with a 'SPORT' menu item. The main area is titled 'Conventions collectives' and contains a button labeled '+ Ajouter une convention collective'. A red callout box points to this button with the text 'Cliquer sur **Ajouter une convention collective**.'

À NOTER

Les données conventionnelles sont automatiquement mises à jour avec les conventions collectives **Lefebvre Dalloz**.

Renseigner le **Code IDCC 1557** ainsi que le **Paramétrage conventionnel**.

The screenshot shows a form titled 'Ajouter / Modifier une convention'. It has two dropdown menus: 'Code IDCC' with the value '1557 - Convention collective nationale du commerce des articles de sports et d'équipements de loisirs (fusion entre la 1557 et la 1618)' and 'Paramétrage conventionnel' with the value 'Sport : commerce des articles de sport et équipements de loisirs'. There is a checkbox labeled 'CCN par défaut' which is checked. At the bottom right, there are two buttons: 'Enregistrer' (with a checkmark icon) and 'Annuler' (with an 'X' icon).

Cocher **CCN par défaut** si le paramétrage doit s'appliquer à tout nouveau contrat dans l'établissement.

NB : Les paramétrages des entreprises adhérentes n'étant pas encore livrés, seule la **CCN IDCC 1557** doit être utilisée.

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

Une fois enregistrée, la **Convention collective** apparaît dans le tableau :

Conventions collectives				
Convention collective (IDCC)	Paramétrage conventionnel	Adhérent	CCN par défaut	
1557 - Convention collective nationale du commerc...	Sport : commerce des articles de sport et équipeme...		✓	 
+ Ajouter une convention collective				

Données conventionnelles

Renseigner les **Données conventionnelles** selon les dispositions de la convention collective (menu **Salariés - Contrat du salarié**), pour une gestion conventionnelle automatisée sur le bulletin du salarié (salaire minimum conventionnel, primes, majorations...).

Données conventionnelles			
Qualification	Niveau 4 Coefficient O4		La Qualification permet de déclencher le salaire minimum conventionnel .
Catégorie	Ouvrier	Indice	0
Coefficient		Coefficient supplémentaire	0
Indiquer la Catégorie Professionnelle .			
Libellé	Valeur(s)		
Catégorie Professionnelle	Ouvrier		

Pour chaque **Qualification** est associée une **Catégorie professionnelle**. Elle permet d'alimenter le **Salaire de base** du salarié en fonction de la **Grille de salaire conventionnelle** (lorsque l'onglet **Salaire de base** de la **Fiche salarié** n'est pas modifié par l'utilisateur en vue d'appliquer un salaire contractuel supérieur au minimum conventionnel).

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

Qualification (données conventionnelles)	Catégorie professionnelle (données conventionnelles)
Ouvriers	
Niveau 1 coefficient O1	Ouvrier
Niveau 2 coefficient O2	Ouvrier
Niveau 3 coefficient O3	Ouvrier
Niveau 4 coefficient O4	Ouvrier
Employés	
Coefficient 130 à 200	Employé
Agents de maîtrise	
Coefficient 220 à 280	Agent de maîtrise
Cadres	
Coefficient 320 à 550	Cadre

■ Spécificités liées aux contrats aidés

Application des taux légaux, les dispositions conventionnelles n'étant pas définies.

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

ÉLÉMENTS DU BRUT

- Majorations salariales
 - Majoration nuit, dimanche et férié

Les heures réalisées de nuit, dimanche ou jour férié font l'objet de **majorations salariales**.

- Heures jour férié travaillé** : Limité à 5 jours fériés par an. Majoration de salaire de **50 %**.
- Heures de nuit** : Majoration de salaire de **15 %**.
- Heures dimanche** : Majoration de salaire de **100 %**.

La saisie de ces heures est possible au niveau du **Salarié** ou de l'**Établissement** dans le menu **Variables de paie - Heures**.

4

Décembre 2024

►

Matricule - Salarié / Num. Contrat		Nbr Heures dimanche 100% CC	Nbr Heures f??ri??s 50% CC	Nbr Heures nuit 15% CC
		R M ↺	R M ↺	R M ↺
SPORT03 - AM Temps plein / 00001	☐	5	4	3
SPORT04 - DIRECTION Cadre / 00001	☐	5	4	3
SPORT02 - EMPLOYE Temps partiel / 00001	☐	5	4	3

Une fois renseignée dans les **Variables**, la prime apparaît dans le bulletin :

Explication du bulletin									
Libellé	F	C	E	Base	Salarial		Patronal		Info
					Taux	Montant	Taux	Montant	
Salaire de base				151,67	12,2503	1 858,00			
Majoration nuit 15%				3,00	1,8375	5,51			
Majoration jours fériés				4,00	6,1252	24,50			
Majoration dimanche				5,00	12,2503	61,25			

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

Garantie de rémunération

☐ Pour les contrats de professionnalisation

L'**Accord du 6-5-2021** prévoit que les titulaires d'un contrat de professionnalisation supérieur à 12 mois peuvent bénéficier d'une garantie de rémunération supérieure aux minima légaux sous certaines conditions.

En cas de versement, si le salarié est éligible, celle-ci s'effectue en fin de contrat et la variable est à renseigner au niveau des **Variables à saisir**.

Décembre 2024		
Matricule - Salarié / Num. Contrat	Garantie de rémunération c...	Garantie de rémunér...
SPORT03 - AM Temps plein / 00001	R	R
SPORT03 - AM Temps plein / 00001		152.23
654 - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION / 654...		124.00



Libellé	F	C	E	Base	Salarial		Patronal		Info
					Taux	Montant	Taux	Montant	
Salaire de base en % du				151,67	6,5300	990,41			i
Garantie rémunération ct						124,00			
Prime précarité				1 114,41					
TOTAL BRUT ET CALCUL						1 114,41			i

☐ Pour les salariés

L'article **73** stipule qu'au **31 décembre** ou lors du départ du salarié de l'entreprise, l'employeur vérifie que le montant total des salaires bruts perçus pour la période considérée est au moins égale à la **garantie de rémunération annuelle (G.R.A.)**. Si tel n'est pas le cas, un complément est versé au salarié. Il est également saisissable au niveau des **Variables à saisir** sur la période du mois de **décembre**.

Décembre 2024		
Matricule - Salarié / Num. Contrat	Garantie de rémunération c...	Garantie de rémunér..
SPORT03 - AM Temps plein / 00001	R	R
SPORT03 - AM Temps plein / 00001		152.23
654 - CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION / 654...		124.00
SPORT04 - DIRECTION Cadre / 00001		
SPORT02 - EMPLOYE Temps partiel / 00001		86.79
SPORT01 - OUVRIER Hstructurelles / 00001		132.56



Libellé	F	C	E	Base	Salarial		Patronal		Info
					Taux	Montant	Taux	Montant	
Salaire de base				151,67	13,7733	2 089,00			
Garantie rémunération						152,23			
TOTAL BRUT ET CALCUL						2 241,23			i

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

CONGÉS CONVENTIONNELS

Congés d'ancienneté

Pour les salariés justifiant de l'ancienneté requise, le compteur des congés conventionnels est alimenté du ou des jours supplémentaire(s) correspondant(s).

Ces congés supplémentaires pour ancienneté prévus par l'**article 52** se déclenchent automatiquement le mois suivant la clôture de la période de référence pour l'acquisition des congés payés.

La durée des congés est augmentée à raison de :

- **un jour ouvrable** pour les salariés ayant **quinze ans d'ancienneté** dans l'entreprise
- **deux jours ouvrables** pour les salariés ayant **vingt ans d'ancienneté** dans l'entreprise
- **trois jours ouvrables** pour les salariés ayant **vingt-cinq ans d'ancienneté** dans l'entreprise

Exemple

Alimentation du droit à congés conventionnels au **01/06 de l'année en cours** pour un salarié justifiant de **plus de 20 ans d'ancienneté**. Les CP sont visibles en pied de bulletin sur la période **N-1** :

	Acquis	Acquis CCN	Pris	Pris CCN	Solde	Solde CCN	Jours décomptés
N	2,50				2,50		
N-1		3,00				3,00	0,00
N-2							

FICHE DE SYNTHÈSE

CCN IDCC 1557 - COMMERCE DES ARTICLES DE SPORT

Congés supplémentaires en cas de rappel d'un salarié en congés

Art. 49 :

Un salarié qui accepte d'être rappelé pendant ses congés pour les besoins du service dispose d'un droit à congés supplémentaires égal à **2 jours**.

Pour le déclenchement de ces congés sur le bulletin de salaire, aller dans les **Variables de paie - Planning**.

Dans la fenêtre de création d'un évènement, cocher le motif **Congés payés Légaux** :

En cas de rappel, ces congés supplémentaires apparaissent en pied de bulletin au niveau de la ligne **En cours** :

Congés							
	Acquis	Acquis CCN	Pris	Pris CCN	Solde	Solde CCN	Jours décomptés
En cours	2,50	2,00			2,50	2,00	
N	30,00	2,00	2,00		28,00	2,00	0,00
N-1							